

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de l'élection municipale du 5 novembre 2017 déposé au conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle, le lundi 13 novembre 2017, à 20 heures, par Louis Paillé, président d'élection.

PROCÈS-VERBAL SUITE AUX DÉCLARATIONS DE CANDIDATURE

Je, soussigné, Louis Paillé, président d'élection, fais mon rapport comme suit:

Après avoir rempli toutes les formalités requises: avis d'élection, confection de la liste électorale, avis relatif à l'inscription des copropriétaires indivis d'un immeuble et des cooccupants d'une place d'affaires, réception des demandes d'inscriptions et des procurations, réception des déclarations de candidatures du 22 septembre au 6 octobre 2017, les déclarations de candidatures suivantes étant complètes, accompagnées de tous les documents exigés par la loi et déposées dans les délais requis, ont été acceptées:

<u>Nom, prénom, adresse</u>	<u>Charge</u>	<u>Date</u>
Alain Magnan 260 rue Notre-Dame Sainte-Thècle	maire	22-09-2017
Michel Rheault 120, 4 ^e Avenue Lac Croche Nord Sainte-Thècle	maire	04-10-2017
Alain Vallée 110-7 ^e Avenue Lac Croche Nord Sainte-Thècle	maire	22-09-2017
André C. Veillette 2839, Ch. Saint-Pierre Nord Sainte-Thècle	maire	25-09-2017
France Cloutier 110, rue Lavoie Sainte-Thècle	conseiller no 1	04-10-2017
Jean-François Couture 231, Rue Saint-Jean Sainte-Thècle	conseiller no 1	25-09-2017
David Plamondon	conseiller no 2	02-10-2017

440, rue Notre-Dame
Sainte-Thècle

Claudette Trudel-Bédard 151, rue Saint-Jacques Sainte-Thècle	conseiller no 2	22-09-2017
--	-----------------	------------

Julie Bertrand 215, rue Piché Sainte-Thècle	conseiller no 3	26-09-2017
---	-----------------	------------

Gilles Lacourse 170, chemin du lac-Moreau Sainte-Thècle	conseiller no 3	25-09-2017
---	-----------------	------------

Marc Cloutier 51, 6è Avenue Lac-Croche Nord Sainte-Thècle	conseiller no 4	04-10-2017
---	-----------------	------------

Caroline Poisson 310, rue Saint-Gabriel Sainte-Thècle	conseiller no 4	25-09-2017
---	-----------------	------------

Pascale Marcouiller 400, rue Notre-Dame Sainte-Thècle	conseille no 5	03-10-2017
---	----------------	------------

Jacques Tessier 220, rue Notre-Dame Sainte-Thècle	conseiller no 5	22-09-2017
---	-----------------	------------

Bertin Cloutier 691, rue Saint-Jacques Sainte-Thècle	conseiller no 6	22-09-2017
--	-----------------	------------

Yves Paquin 2381, chemin Saint-Michel Nord Sainte-Thècle	conseiller no 6	29-09-2017
--	-----------------	------------

La période prévue pour la production des déclarations de candidature s'est terminée à 16 heures 30, le 6 octobre 2017.

Comme il y a plus d'un candidat aux postes suivants, il y aura élection entre :

Maire	Alain Magnan Michel Rheault Alain Vallée (sortant) André C. Veillette
Conseiller no 1	France Cloutier Jean-François Couture (sortant)
Conseiller no 2	David Plamondon Claudette Trudel-Bédard (sortante)
Conseiller no3	Julie Bertrand Gilles Lacourse
Conseiller no 4	Marc Cloutier Caroline Poisson (sortante)
Conseiller no 5	Pascale Marcouiller Jacques Tessier (sortant)
Conseiller no 6	Bertin Cloutier (sortant) Yves Paquin

Un scrutin sera tenu le 5 novembre 2017, entre 10 heures et 20 heures ainsi qu'un vote par anticipation le 29 octobre 2017 entre midi et vingt heures.

Signé à Sainte-Thècle, ce 8 novembre 2017.

Louis Paillé
Président d'élection

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
SCRUTIN DU 5 NOVEMBRE 2017

AVIS PUBLIC

RÉSULTAT DE L'ADDITION DES VOTE

MAIRE

Monsieur Alain Magnan	33
Monsieur Michel Rheault	447
Monsieur Alain Vallée (sortant)	540
Monsieur André C. Veillette	336

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 1

Madame France Cloutier	490
Monsieur Jean-François Couture (sortant)	847

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 2

Monsieur David Plamondon	416
Madame Claudette Trudel-Bédard (sortant)	920

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 3

Madame Julie Bertrand	1 039
Monsieur Gilles Lacourse	282

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 4

Monsieur Marc Cloutier	556
Madame Caroline Poisson	782

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 5

Madame Pascale Marcouiller	444
Monsieur Jacques Tessier (sortant)	887

CONSEILLER AU SIÈGE NUMÉRO 6

Monsieur Bertin Cloutier (sortant)	741
Monsieur Yves Paquin	605

BULLETINS REJETÉS :	246
---------------------	-----

TOTAL DES VOTEURS:	1 373
--------------------	-------

VOTANTS INSCRITS:	2 136
-------------------	-------

DONNÉ À SAINTE-THÈCLE, CE 8 NOVEMBRE 2017.

Louis Paillé
Président d'élection

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
SCRUTIN DU 5^{ème} NOVEMBRE 2017

AVIS PUBLIC

DU RÉSULTAT DE L'ÉLECTION TENUE LE 5^{ème} NOVEMBRE 2017

Avis public est par la présente, donnée par Louis Paillé, président d'élection, qu'après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection, les personnes suivantes ont été proclamées élues au poste ci-après mentionnés :

Maire	Alain Vallée
Conseiller au poste numéro 1	Jean-François Couture
Conseiller au poste numéro 2	Claudette Trudel Bédard
Conseiller au poste numéro 3	Julie Bertrand
Conseiller au poste numéro 4	Caroline Poisson
Conseiller au poste numéro 5	Jacques Tessier
Conseiller au poste numéro 6	Bertin Cloutier

Donné à Sainte-Thècle le 8 novembre 2017

Président d'élection

**ASSERMENTATION DE LA PERSONNE ÉLUE AU SCRUTIN DU 5^{ème}
NOVEMBRE 2017**

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
COMTÉ DE CHAMPLAIN

Je, Alain Vallée, domicilié au 110, 7^{ème} Avenue Lac Croche Nord à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de maire avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: _____

Assermenté devant moi, le 13 novembre 2017.

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
COMTÉ DE CHAMPLAIN

Je, Jean-François Couture, domicilié au 231 rue Saint-Jean à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 1 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: _____

Assermenté devant moi, le 13 novembre 2017.

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
COMTÉ DE CHAMPLAIN

Je, Claudette Trudel-Bédard, domiciliée à 151, rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère au poste 2 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: _____

Assermentée devant moi, le 13 novembre 2017

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
COMTÉ DE CHAMPLAIN

Je, Julie Bertrand, domiciliée à 215, rue Piché à Sainte-Thècle, déclare sous serment que

j'exercerai mes fonctions de conseillère au poste 3 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: _____

Assermentée devant moi, le 13 novembre 2017

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
COMTÉ DE CHAMPLAIN

Je, Caroline Poisson, domicilié à 310 rue Saint-Gabriel à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseillère au poste 4 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: _____

Assermenté devant moi, le 13 novembre 2017

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
COMTÉ DE CHAMPLAIN

Je, Jacques Tessier, domicilié au 220, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 5 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: _____

Assermenté devant moi, le 13 novembre 2017.

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
COMTÉ DE CHAMPLAIN

Je, Bertin Cloutier, domicilié au 691, rue Saint-Jacques à Sainte-Thècle, déclare sous serment que j'exercerai mes fonctions de conseiller au poste 6 avec honnêteté et justice dans le respect de la loi et du Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux de la municipalité de Sainte-Thècle et que je m'engage à respecter les règles de ce code applicables après la fin de mon mandat.

Et j'ai signé: _____

Assermenté devant moi, le 13 novembre 2017.

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 13 novembre 2017, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
Julie Bertrand, conseillère
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Julie Veillette

RÉSOLUTION : 2017-11-339 Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu

unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-11-340: Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre et la séance ajournée du 3 octobre 2017.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses
6. Questions de l'assistance
7. A) Procès-verbal de l'élection du 5 novembre 2017
B) Nomination maire suppléant, CCU, comité Lac, Loisir, CRT, Voirie, etc.
C) Formation pour les élus
8. FQM/Assurance collective.
9. A) Demande d'autorisation de Sabrina Strauss
B) Demande de modification des taxes de service de Nadine Thouin
10. A) Adoption du budget 2018 pour l'entente de l'officier municipal en bâtiment et en environnement.
B) Adoption des prévisions budgétaires et cotisation 2018 pour le service de transport adapté (CTA Mékinac).
C) Adoption du budget 2018 pour les pinces de désincarcération.
11. A) Approbation des dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (chemin Saint-Thomas).
B) Offre de Déneigement Simon pour le déneigement des conteneurs à déchet et du service d'incendie au nord du lac du Jésusite.
C) Transfert du contrat de déneigement des chemins.
D) Offre de déneigement de Gilles Lacourse
12. Service d'incendie : achat d'un portable et d'une imprimante.

13. Réserve pour le camion à déchet.
14. A) Opération Nez rouge : demande d'aide financière.
B) Opération Nez rouge : demande de nomination d'une personne qui portera le titre de président-e d'honneur pour la soirée.
C) Fondation du Foyer de Sainte-Thècle Inc. demande d'aide financière
15. Demande de location de salles :
A) Demande de réduction de la location de la salle Aubin pour le Foire Mékinoise.
B) Comité des Marguillers de la Fabrique de Sainte-Thècle demande la gratuité de la Salle Aubin pour l'organisation d'une fête pour Mme Huguette Trudel.
C) Les services de garde de Sainte-Thècle demande la gratuité de la Salle Aubin pour organiser une fête de Noël pour les tout-petits.
D) Demande de réduction du Pavillon Desjardins des Aides Familiales de Mékinac pour l'organisation de leur party de Noël.
E) Des éducatrices en milieu familial demandent disposer gratuitement d'un local pour des formations de 1^{er} soin de la CNESST.
16. Demande d'aide financière pour une nouvelle entreprise «Resto-Bistro le Ste-Thècle».
17. Participation à Plaisirs d'hiver 2018.
18. Bibliothèque municipale :
A) Nomination du représentant et de la responsable pour 2018.
B) Demande d'achat de sculptures de M. Léo Vallée.
C) Demande d'achat de meubles pour un coin lecture.
D) Demande de peindre les petites chaises d'enfants.
E) Demande d'achat de Mac tack
19. Offre de service de Englobe pour les travaux d'eau potable dans le cadre du programme FEPTEU.
20. ADMQ/Formation sur les impacts de la loi 122 sur le travail du DG.
21. Rénovation Hôtel de Ville :
A) Offre de CRT Therrien pour le changement de 2 vannes.
B) Réparation des abris d'entrée.
22. Période de questions de l'assistance
23. Affaires nouvelles:
24. Levée ou ajournement de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-11-341: Adoption du procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2017

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 octobre et de la séance ajournée du 3 octobre 2017, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-11-342: Dépôt de la correspondance d'octobre 2017

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2017.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2017-11-343: Approbation des comptes d'octobre 2017

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'octobre 2017 au montant de 2 084 435.88 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Michel Rheault parle d'élection et du comité des lacs.

Jocelyne Gervais félicite le conseil pour son élection et demande de tenir compte des demandes des gens.

Rés. 2017-11-344 : Dépôt du procès-verbal de l'élection du 5 novembre 2017

CONSIDÉRANT que le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le procès-verbal du déroulement de l'élection du 5 novembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle adopte le procès-verbal de l'élection du 5 novembre 2017 déposé par Louis Paillé, directeur général et secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-345 : Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Caroline Poisson, conseillère au siège numéro 4,

- a) mairesse suppléante pour les six prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-346 : Nomination sur différents comités

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme représentant sur les comités suivants :

- Alain Vallée, maire, représentant municipal sur le comité de relation de travail (CRT), sur le comité de voirie et d'infrastructure et sur le nouveau conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation de Mékinac.
- Jean-François Couture, conseiller au poste numéro 1, représentant municipal pour la culture, sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation et sur le comité de protection des lacs.
- Claudette Trudel-Bédard, conseillère au poste numéro 2, représentante municipale pour la culture, sur le comité consultatif d'urbanisme et sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation.
- Julie Bertrand, conseillère au poste numéro 3, représentante municipale pour le réseau en loisir Mékinac et responsable du camp de jour (PAL).
- Caroline Poisson, conseillère au poste numéro 4, représentante municipale pour le réseau en loisir Mékinac, responsable du camp de jour (PAL) et sur le conseil d'administration de la Politique Familiale.
- Jacques Tessier, conseiller au poste numéro 5, représentant municipal sur le comité de relations de travail (CRT) de la municipalité et sur le Conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation.
- Bertin Cloutier, conseiller au poste numéro 6, représentant municipal sur le comité de voirie et d'infrastructures de la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-347 : Formation des élus

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Julie Bertrand, conseillère au poste numéro 3 à assister aux formations rôles et responsabilités des élus(es) et le comportement éthique. Les frais de déplacement et de séjour seront remboursés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION 2017-11-348 : FQM/proposition d'adhésion à l'assurance collective pour le 1^{er} janvier 2018

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que suite à ce processus, elle est « preneur » d'un contrat d'assurance-collective auprès de la Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux;

CONSIDÉRANT que tant le Code municipal permette à une municipalité d'adhérer à un tel contrat;

CONSIDÉRANT que la FQM a transmis à la municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la Municipalité de Sainte-Thècle désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les termes et conditions;

CONSIDÉRANT que la date de mise en vigueur du contrat est le 1^{er} janvier 2018;

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle

Que la municipalité de Sainte-Thècle adhère au contrat d'assurance-collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1^{er} janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement;

Que la municipalité de Sainte-Thècle autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurance et AON Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

Que la municipalité de Sainte-Thècle accorde à la FQM et ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et AON Hewitt), le mandat d'agir à titre d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'elles soient les seules personnes attitrées et autorisées à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;

Que la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM ses mandataires désignés et y substituer un autre :

Que la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-349 : Demande d'autorisation de Sabrina Strauss

CONSIDÉRANT que Sabrina Strauss a acheté un terrain pour installer une maison mobile; mais ce terrain sera disponible seulement en avril 2018;

CONSIDÉRANT la demande de Sabrina Strauss a acheté une maison mobile à Sainte-Thècle et nous demande de la déplacer et l'entreposer temporairement sur un autre terrain dans la municipalité.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise Sabrina Strass à placer temporairement, soit jusqu'à la fin du mois d'avril 2018, une maison mobile sur le terrain du 2471 chemin Saint-Pierre Nord à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-350 : Demande de modification des taxes de service de Nadine Thouin

CONSIDÉRANT la demande de modification des taxes de service pour le 27 chemin de la Cascade à Sainte-Thècle qui est codé comme camp forestier;

CONSIDÉRANT que le service d'évaluation considère le bâtiment comme camp forestier;

CONSIDÉRANT que la municipalité charge les taxes de service pour un logement puisse que Madame Thouin demeure en permanente au 27 chemin de la Cascade à Sainte-Thècle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle ne modifie pas les taxes de service pour les ordures et la récupération pour le 27 chemin de la Cascade considérant que les propriétaires habitent en permanence cet immeuble.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-351 : Approbation du budget pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT que la municipalité à une entente de service avec la MRC de Mékinac pour la fourniture d'un inspecteur en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT que la MRC de Mékinac nous demande d'entériner le budget de l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour l'année 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve le budget pour l'année 2018 au montant de 38 231 \$ plus les frais de déplacement concernant l'entente pour la fourniture d'un inspecteur en bâtiment et en environnement par la MRC de Mékinac à notre municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-352 : Mandat à la Corporation de Transport Adaptée Mékinac et Adhésion pour l'année 2018

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que la Municipalité de Sainte-Thècle:

- mandate la Corporation Transport Adapté Mékinac pour organiser un service de transport adapté sur son territoire en 2018.
- Adopte les prévisions budgétaires 2018 de la Corporation Transport Adapté Mékinac au montant de 160 070 \$.
- adopte le montant de notre cotisation pour l'exercice financier 2018 : 7 510 \$ lequel sera acquitté en deux versements égaux, le premier en janvier 2018 et le second en juillet 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-353 : Approbation du budget pour les pinces de désincarcération

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle approuve le budget pour l'année 2018 au montant de 6 500 \$ pour les pinces de désincarcération.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Adoption des dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

Ce sujet est reporté car il nous manque des factures.

Rés. 2017-11-354 : Déneigement Simon offre de service pour le déneigement des bacs de 1100 litres à déchets et du réservoir d'eau au nord du lac du Jésuite

CONSIDÉRANT l'offre de service de Déneigement Simon pour effectuer le déneigement des bacs à déchets et du réservoir d'incendie au nord du Lac du Jésuite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Déneigement Simon pour le déneigement des bacs de 1100 litres et du réservoir pour le service d'incendie au coût de 1 580.91 \$ taxes incluse pour la période du 1^{er} novembre 2017 au 1^{er} avril 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-355 : Michel Demers demande de transférer le contrat de déneigement des chemins Joseph-Saint-Amant et du Canton-de-le-Jeune à Déneigement Simon

CONSIDÉRANT que Michel Demers nous demande de transférer son contrat de déneigement des chemins à Déneigement Simon;

CONSIDÉRANT que Déneigement Simon s'engage à respecter les clauses du contrat de déneigement des chemins qui a été accordé à Michel Demers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte le transfert du contrat de déneigement des chemins Joseph-Saint-Amant et du Canton-de-le-Jeune à Déneigement Simon aux mêmes conditions que Michel Demers.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-356 : Gilles Lacourse/Déneigement des conteneurs de déchet et récupération du chemin Saint-Pierre Sud

CONSIDÉRANT que Gilles Lacourse nous offre de faire l'entretien d'hiver des conteneurs de déchet et de récupération à l'intersection du chemin Saint-Pierre Sud et du le chemin du lac Moreau ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle accorde une compensation de 190.00 \$ à Monsieur Gilles Lacourse pour le déneigement des conteneurs de déchet et de récupération pour la saison hivernale 2017-2018 situés à l'intersection du chemin Saint-Pierre Sud et du chemin du Lac-Moreau.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-357 : Demande du service d'incendie (portable et imprimante)

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu

unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat d'un portable Lenovo E570 I5et une imprimante Lexmark CX317dn de MicroGest Informatique au coût de 1 767.30 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-358 : Réserve pour camion à déchet

CONSIDÉRANT l'entente relative à la fourniture de service pour le transport et la collecte des matières résiduelles entre la corporation municipale de Sainte-Thècle et la corporation municipale de la paroisse de Lac-aux-Sables

CONSIDÉRANT que l'article 4 de cette entente prévoit la création d'une réserve financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle autorise la création d'une réserve pour le camion à déchet d'un montant de 20 000 \$ annuellement, conjointement avec la municipalité du Lac-aux-Sables avec un partage du montant de 50% chacun et ce depuis l'année 2012.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-359: Opération Nez Rouge/Demande d'aide financière

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de Opération Nez Rouge pour les activités de raccompagnements qui se feront au cours du mois de décembre 2017;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Claudette Trudel et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 100.00 \$ à Opération Nez rouge dans le cadre de leur campagne de financement 2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 201-11-360: Opération Nez Rouge/participation nomination d'un responsable

CONSIDÉRANT la demande de nommer une responsable pour participer à une journée d'Opération Nez Rouge;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme Caroline Poisson responsable de sa municipalité pour participer à une journée d'Opération Nez Rouge.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-361 : Demande d'aide financière – Fondation du Foyer de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle pour l'organisation de leur brunch annuel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 350.00 \$ à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle qui servira à l'amélioration de la qualité de vie des usagers du Centre multiservices Foyer de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-362 : Demande de réduction du tarif pour la location de la salle Aubin de la Foire Mékinoise

CONSIDÉRANT que le comité de la Foire Mékinoise utilise la salle Aubin durant 3 jours;

CONSIDÉRANT que le comité de la Foire Mékinoise nous demande une réduction du coût de location de la salle Aubin;

CONSIDÉRANT que les employés municipaux ont effectué des différentes tâches pour aider à la réalisation de la Foire Mékinoise (transport de tables, ménage, etc...);

CONSIDÉRANT que la Foire Mékinoise ne possède pas de charte;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas de réduction de la location de la salle Aubin pour la Foire Mékinoise et charge de tarif de 150.00 \$ plus taxes par jour.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-363 : La Fabrique de Sainte-Thècle/Demande de gratuité de la salle Aubin

CONSIDÉRANT que la Fabrique de Sainte-Thècle organise une soirée reconnaissance pour Madame Huguette Trudel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-

Thècle accorde la gratuité de la salle Aubin le 1^{er} décembre 2017 à la Fabrique de Sainte-Thècle pour l'organisation d'une soirée afin d'honorer Madame Huguette Trudel qui a été au service de la communauté chrétienne pendant 54 ans.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-364 : RSG de Ste-Thècle/Demande de gratuité de la salle Aubin

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde la gratuité de la salle Aubin le 22 décembre 2017 au RSG de Ste-Thècle pour l'organisation d'une fête de Noël des tout-petits fréquentant leurs milieux de gardes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-365 : Les Aides Familiales de Mékinac/Demande de gratuité du Pavillon Desjardins

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Julie Bertrand et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas la gratuité du Pavillon Desjardins le 30 novembre 2017 aux Aides Familiales de Mékinac pour leur party de Noël.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-366 : Les éducatrices en milieu familial/Demande de gratuité d'un local Pavillon Desjardins

CONSIDÉRANT que la location du Pavillon Desjardins est au coût de 10.00 \$ plus taxes par soir pour une activité de formation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle n'accorde pas la gratuité d'un local aux Éducatrices en milieu Familial pour des formations de 1^{er} soin de la CNESSST.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-367 : Demande d'aide financière du Resto-Bistro le Ste-Thècle

CONSIDÉRANT que le restaurant le Ranch à fermer ses portes en août 2017;

CONSIDÉRANT que Sylvie Perreault et Stéphane Trudel sont les nouveaux propriétaires;

CONSIDÉRANT que les nouveaux propriétaires nous demandent une aide financière pour une nouvelle entreprise;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Julie Bertrand, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière au montant de 5 000.00 \$ pour le Resto-Bistro le Ste-Thècle car ils répondent au critère de création d'emploi et la réactivation un local vacant. Cette aide financière sera versée seulement après 6 mois d'opération du commerce.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-368: Plaisirs d'hiver

CONSIDÉRANT que Caroline Poisson, conseillère, demande un budget pour l'organisation de plaisirs d'hiver afin d'organiser des activités sportives durant une journée en 2018;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle d'accorder un budget de 600 \$ pour l'activité plaisirs d'hiver qui aura lieu en 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-369: Réseau Biblio : nomination des représentants officiels 2018

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme comme représentants officiels 2018 de la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle pour le Réseau Biblio CQLM soit :

- Claudette Trudel-Bédard représentante (répondant) – élu municipal
- Diane Proulx comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-370: Bibliothèque municipal/Achat d'équipements

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'achat des items suivants :

- Sculptures de Léo Vallée au montant de 75 \$
- Meubles pour un coin lecture au montant de 900.00 de Meubles Jacob
- Achat de peinture et peindre les petites chaises d'enfants.
- Achat d'autocollants vinyles givrés pour remplacer les stores dans les fenêtres de la compagnie Caméléon au montant de 100. \$ plus taxes.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-371: Offre de service de Englobe pour les travaux d'eau potable dans le cadre du programme FEPTEU

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise l'embauche de la Firme Englobe au montant de 4 253.00 \$ plus taxes pour les services de laboratoire reliés aux travaux dans le cadre du programme FEPTEU d'eau potable pour Sainte-Thècle et Lac-aux-Sables (secteur Hervey-Jonction).

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-372: ADMQ/formation sur les impacts de la loi 122

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise Julie Veillette, directrice des projets spéciaux à assister à la formation de l'ADMQ intitulé les impacts de la loi 122 sur le travail des directeur général et secrétaire-trésorier qui aura lieu le 7 et 8 février 2017 à Trois-Rivières. Les frais d'inscription, de déplacement et de séjour seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-373: Offre de CRT Therrien pour le changement de 2 vannes à l'Hôtel de Ville

Il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de CRT Therrien au montant de 3 327.23 \$ plus les taxes pour la fourniture et la pose de 2 vannes pour le système de chauffage de l'Hôtel de Ville dans le cadre du programme PIC-150.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-374: Offre de Construction Éric Lefebvre pour la réparation des abris d'entrée de l'Hôtel de Ville

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Construction Éric Lefebvre au montant de 11 842.43 taxes incluse pour la réparation des abris d'entrée de l'Hôtel de Ville dans le cadre du programme PIC-150.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Jocelyne Gervais demande un suivi sur la tonte de gazon dans la bande riveraine du lac Croche.

Yvon Goulet demande le prix de la taxe d'eau et d'avoir un règlement pour pouvoir garder des poules.

Gaston Groleau dit qu'il y a des nids de poule dans le chemin Petit Saint-Georges.

Claudette Bédard informe les gens qu'il y aura une exposition des peintures de Micheline Lafrance à la bibliothèque municipale.

Affaires nouvelles :

Aucune affaire nouvelle.

Rés. 2017-11-375 : Levée de la séance

À 20 heures et 42 minutes, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 27 novembre 2017, à 18 heures 15 minutes, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
Julie Bertrand, conseillère
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset et Jean-Yves Piché.

RÉSOLUTION : 2017-11-376

Ouverture de la séance

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 156 du Code municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 18 heures 15 minutes afin de traiter des sujets suivants :

1. Ouverture de la séance.
2. Offre de Plomberie CRT Therrien pour la modification du carneau (chauffage Hôtel de Ville – PIC 150).
3. Questions de l'assistance.
4. Levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2017-11-377: Offre de CRT Therrien pour la modification du carneau pour le chauffage de l'Hôtel de Ville

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de CRT Therrien au montant de 3 556.95 \$ plus les taxes pour la modification du carneau pour le système de chauffage de l'Hôtel de Ville dans le cadre du programme PIC-150.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Aucune question.

Rés. 2017-11-378 : Levée de la séance

À 18 heures et 18 minutes, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

